

M SAID MZE et l'ODRD



Constat de l'ODRD : La lutte contre la pauvreté est le plus grand défi éthique

L'ODRD est régie par les principes et valeurs moraux suivants : **le volontarisme, l'intégrité, le sens de la discipline, le dynamisme, l'efficacité, le sens de la responsabilité et l'esprit d'entraide.**

- **Objectifs de l'ODRD**

L'amélioration des conditions de vie de la population en général et des enfants en particulier (santé, éducation)

Le développement économique, culturel et social de la région

Aider la population à sortir de la pauvreté par la mise en place des projets d'appui au développement.

L'Agence Française du Développement fait la remarque suivante :

"Beaucoup d'ONG au bon coeur sont attirées par le micro crédit mais ne savent pas perdurer"

Or depuis sa création en 1998, l'action de l'ODRD perdure sans aucune interruption grâce à un travail constant et très organisé.

M. MZE

M. MZE détient depuis de nombreuses années et de façon continue, une position importante dans la vie politique et économique de Diego. Sa compétence est d'ailleurs appuyée sur une formation approfondie et internationale. Ancien maire adjoint de la ville, il est actuellement Président de la chambre de Commerce, réélu récemment à ce poste .Il est chargé de très nombreuses missions à l'étranger, missions essentielles au développement de l'économie de Diégo et de sa Région.

Cet homme partage entièrement notre éthique du développement. Il préside localement une association d'aide au développement (ODRD Organisation pour le Développement de la Région de Diégo) qui est maintenant placée en synergie avec la nôtre.

M. MZE constate que trop souvent les politiques sociales nationales ou l'aide humanitaire internationale censées permettre la lutte contre la pauvreté ne se traduisent concrètement que par l'apport de secours aux exclus des politiques économiques. Ces secours et assistance ne font pas de développement alors que la plus grande partie des habitants de Madagascar est de fait exclue du processus de développement économique.

Il souligne que c'est d'activité fut-ce dans le secteur informel dont ont besoin les pauvres pour leur permettre de sortir de cette situation d'exclus et leur donner l'accès à l'alimentation, l'enseignement et la santé.

Partant de ce constat, l'ODRD s'est donnée pour mission de donner des responsabilités aux pauvres afin de les rendre acteurs de leur développement. Pour l'ODRD le pauvre n'a besoin ni d'assistance ni de dons ni de charité mais de vivre dignement de son travail. Ainsi pour lutter avec quelques chances de succès contre la pauvreté, il faut permettre de confier la création de leur propre emploi aux plus pauvres.

C'est sur ces thèmes de développement économique dans la dignité que l'Association Nantes à Brest Diégo Développement et l'ODRD se sont rencontrés puisque l'accès au micro crédit permet cette création de leur propre emploi par les exclus.

Pour L'association Nantes à Brest Diégo développement, en effet, Il faut baser les activités de micro-finance sur l'initiative des partenaires locaux et les impliquer dès le début du projet

Ainsi, notre partenariat solide à la fois éthique et concret avec Monsieur MZE est devenu un élément signifiant de notre action qui n'est pas une distribution de dons mais un travail de développement par l'échange et le respect mutuel dans l'intérêt des deux parties

M MZE a pris en charge la logistique de notre projet en créant les structures nécessaires pour permettre la distribution et le recouvrement du micro crédit ;

Concrètement il a mis à la disposition du micro crédit, des locaux, un micro-ordinateur et surtout un comité de suivi des actions.

Il a eu à recruter un responsable du micro crédit qui doit détecter les personnes auxquelles on peut faire un prêt, faire une étude auprès du voisinage, assurer la formation des prétendants puis présenter le dossier pour accord au comité des crédits.

Une fois accepté, c'est également lui qui débloque les fonds, assurer le recouvrement chaque semaine des sommes dues et établi les statistiques que nous présentons sur ce site.

Donc tous nos remerciements à M. MZE qui est par ailleurs un homme extraordinairement occupé par ses nombreuses fonctions et déplacements.

ORGANISATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE DIEGO
Avenue Philibert Tsiranana lot 3.224.02 BP. 253, Tél: 032 07 996 52
odrd@100webspaces.net



ATELIER DE PROGRAMMATION, D'EVALUATION ET DE PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'ODRD

ANTSIRANANA, le 21 mars 2009

CONTENU :

1. Terme de référence.....3
2. Procès verbal de l'atelier.....4

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER :

1-1- JUSTIFICATION

L'ODRD doit tenir conformément à ces statuts deux assemblées générales (AG) ordinaires par an :

- ❖ Une AG de programmation et de validation du budget ;
- ❖ Une AG pour l'examen du bilan de l'année écoulée.

La présente AG, tardivement organisée, a pour objet d'examiner la programmation des activités de l'organisation ainsi que l'élaboration du budget y afférant.

Parallèlement, les membres y aborderont un certain nombre de problèmes relatifs au fonctionnement des différents projets.

1-2-PROGRAMME PREVISIONNEL

N°	ACTIVITES	HORAIRE
1	Introduction du président	08.00-08.15
2	Examen de l'ordre de jour	08.15-08.30
3	Problèmes de l'INSEEFAP (scolarité après le CEPE, évaluation du coût par enfant pour 2010,...)	08.30-09.00
4	Problèmes de MICROFA	09.00-09.30
5	Gestion de fonds pour la santé du personnel	09.30-10.00
6	Problème d'insuffisance et de motivation des membres (marketing de l'association, problème de relève)	10.00-10.30
7	Révision des objectifs	10.30-11.00
	PAUSE	
8	Recherche de moyen de réduire les dépenses et d'augmenter les recettes	11.00-11.30
9	Examen du plan de trésorerie pour 2009	11.30-12.00
10	Examen du règlement intérieur	12.00-12.30
11	Professionnalisation de la gestion des projets et de l'organisation	12.30-13.00
12	Recrutement d'un comptable expérimenté	13.00-13.15
13	Clôture de l'AG par le Président	

1-3-RESULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus de cet atelier sont les suivants :

- Les recettes de chaque projet et les dépenses pour le fonctionnement de l'organisation sont optimisées ;
- Les bases d'une meilleure gestion et organisation de l'ODRD sont identifiées ;
- Les moyens d'augmenter l'effectif des membres motivés sont trouvés ;
- Les statuts et règlements intérieurs sont adaptés aux contextes de l'évolution de l'organisation ;
- Le système de sécurité sociale pour les employés est élaboré.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21/02/09

L'an deux mille neuf, le samedi vingt et un février, s'est déroulée dans la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antsiranana, l'assemblée générale ordinaire de l'ODRD.

Etaient présents :

- Saïd MZE
- GUITTOU Esther
- Aly SAANDY Tsialefitry
- BEVAVY Marie Claudine
- MIKIDADY Aly
- TATA Jean Edgard
- VELONKASY Atrefindraza Damien
- ANDRIAMANJAKA Volafeno Nicolle
- SAMBITSARA Louisette Simone

Etaient excusés :

- ANDRIAMAHASOLO Odette

1-INTRODUCTION DU PRESIDENT :

La séance a débuté à 08 heures 35 minutes et a été présidée par le Président Mr Saïd MZE, en présence des membres et du personnel de l'ODRD. Il a expliqué la nécessité du présent atelier en se référant aux obligations légales et statutaires de l'ONG.

Il a souligné que comme toutes les organisations, l'ODRD devrait faire des assemblées générales ordinaires et extraordinaires tous les ans dans le but d'évaluer les activités accomplies et ensuite améliorer les projets existants et l'organisation en générale.

Après avoir présenté l'ordre du jour, il a rappelé les projets en cours d'exécution dans l'ODRD ainsi que les procédures de convocation des réunions de Conseil d'Administration (CA) et de l'Assemblée Générale (AG) d'après le règlement intérieur.

2- PROJET INSEEFAP :

a- Scolarité après le CEPE

Le Président a expliqué le fonctionnement général du projet. Les enfants du partenaire Association « les Enfants de la Grande Ile » ou AEGI, a-t-il dit, représentent la majorité des enfants du projet (65 enfants sur les 133). Malgré cela, a-t-il dit, l'ODRD a toujours traité tous les enfants sur le même pied d'égalité. Son objectif initial était de scolariser 20 nouveaux enfants par an jusqu'à l'obtention du Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE).

Le Président a rappelé ensuite qu'après quelques années, certains enfants ayant obtenu leur CEPE, ont pu continuer au collège suite à la demande de leurs parents. L'AEGI a accordé ces demandes et depuis, le passage des enfants vers le collège a été considéré comme acquis.

Or, l'AEGI vient de signifier par e-mail que leur objectif initial n'était pas suivi (lutte contre l'analphabétisme jusqu'à l'obtention du CEPE) excepté le cas du groupe Bastille

(parrainage de quelques collégiens dans le projet). D'après cette association, il y a encore beaucoup d'enfants qui ne sont pas encore scolarisés alors que ceux parrainés par l'ODRD vont jusqu'au collège. Aussi, demande-t-elle l'avis de l'ODRD sur la suite à donner au problème de parrainage après le CEPE.

Comme la limite convenue de la scolarisation des enfants de ce projet est l'obtention du CEPE, l'ODRD propose de n'accorder désormais le parrainage des enfants au collège qu'à ceux qui sont très brillants et ayant de bonne conduite. Ceci permettrait de créer un esprit de compétition au niveau des enfants d'une part et de faire accepter l'idée sans trop de résistance aux parents d'autre part, qui sont habitués de voir leurs enfants parrainés jusqu'au collège.

b- Evaluation du coût par enfant pour l'année scolaire 2009-2010 :

Depuis l'année dernière, le projet a constaté l'augmentation de ses charges de structures, l'application de la lutte contre la malnutrition par le « Soya fy » et surtout l'existence d'inflation progressive. Le Président a souligné que si l'on reste sur le budget de l'année en cours s'élevant à 45€ par enfant, le projet aura tendance à limiter ses dépenses et annuler les activités considérées coûteuses.

Pour améliorer la gestion du projet pendant l'année scolaire 2009-2010, il faudrait choisir entre les scénarios suivants :

- Coût par enfant avec soya fy toutes les semaines : 81€;
- Coût par enfant avec soya fy deux fois par mois : 74€
- Coût par enfant sans soya fy : 66€

Les détails des coûts prévisionnels pour chaque scénario sont donnés en annexe. L'ODRD attend donc les réponses de l'ensemble des partenaires.

c- Déblocage des fonds :

Le retard de versements de fonds en provenance des partenaires est aussi un problème majeur pour la gestion du projet, a dit le Président.

Ce retard est dû surtout à l'AEGI principal bailleur du projet, qui exige la réception des attestations d'inscription des enfants et la lettre d'engagement des parents avant d'effectuer le transfert de fonds pour le premier trimestre. Or, d'une part l'utilisation des fonds n'est pas homogène dans le temps, les plus grosses dépenses se faisant au moment de la rentrée (achat des fournitures scolaires et paiement de droits d'inscription) et d'autre part, il est impossible d'avoir les attestations d'inscription avant la rentrée. Or, a-t-il continué, les fournitures doivent être achetées avant la rentrée.

C'est pour cette raison que les membres de l'ODRD demandent à l'AEGI de ne pas imposer de conditions spécifiques pour le versement de leur première tranche et suivre le planning de transfert de fonds adopté par l'AG pour la bonne marche du projet. Les conditions seront transférées pour le déblocage de la deuxième tranche qui se fera sur présentation effective des documents exigés.

Les autres bailleurs sont aussi sollicités à respecter le planning de décaissement conformément au plan de trésorerie du projet.

L'ODRD informe ses partenaires que :

- a) Le calendrier scolaire malgache a été modifié, la tendance est d'arriver à faire les grandes vacances pendant la période de pluie, durant laquelle les enfants ont du mal à rejoindre les écoles. La prochaine rentrée est prévue pour le 12 octobre 2009 sauf changement éventuel.

- b) Le système scolaire a aussi changé : au lieu de 5-4-3, c'est devenu 7-3-2. Donc, le cycle primaire durera plus longtemps qu'avant.

Voici alors quelques dates indispensables que l'organisation et tous les bailleurs de fonds du projet doivent retenir:

- 25/04/09 : activité parascolaire (visite la star) ;
- 23/05/09 : assemblée générale de l'ODRD ;
- 30/05/09 : connexion skype avec les Enfants de la Grande Ile (AEGI) et de l'ODRD ;
- 26 au 30/05/09 : semaine de l'ODRD : exposition à l'Alliance Française ;
- 30/05/09 : conférence de l'organisation pendant la matinée;
- 13/06/09 : réunion avec les parents d'élèves ;
- Avant le 01^{er} juillet 2009 : chaque partenaire devrait envoyer par e-mail le nombre de rajout d'enfants;
- 08/07/09 : présélection de dossiers de nouveaux enfants ;
- 10/07/09 : envoi de la liste de tous les enfants aux bailleurs ;
- 15/07/09 : activité parascolaire (sortie à Ambodimanga) ;
- Avant le 15/08/09 : versements de fonds des associations AFDS et AMAP ;
- Avant le 04/09/09 : versements de fonds des associations ANBDD, Fleur de vie, ODRD et de la première tranche de l'AEGI ;
- 12/10/09 : Rentrée scolaire 2009-2010 ;
- 16/11/09 : envoi des dossiers des enfants à tous les partenaires.

3- PROJET MICROFA II :

Ce projet présente des retards de remboursements de prêts de la part des bénéficiaires dont les plus alarmants sont les suivants :

- Groupe 63- 1^{er} cycle : MITSINJO : 3 semaines;
- Groupe 54- 1^{er} cycle : TANORA : 4 semaines;
- Groupe 47- 1^{er} cycle : SAMBATRA : 8 semaines.

Le contexte de crise actuel n'est pas favorable au projet. D'autant plus que les meneurs de grève empêchent souvent les gens de travailler.

Le Président a signalé le versement de fonds de l'Association Nantes à Brest Diego Développement (ANBDD) d'un montant de 600€ dont 150€ sont destinés pour la santé du personnel. Le reste du fonds est destiné à renforcer le capital du projet.

Ensuite, le débat a été ouvert pour trouver les moyens de résoudre les problèmes de retards de remboursements. A l'issue de la discussion, les dispositions suivantes ont été proposées :

1. Une descente sur terrain du responsable avec quelques membres du CA aura lieu le mercredi 25 février 2009 afin de conscientiser ces groupes de personnes sur leur obligation envers le projet. Après une semaine, s'ils ne parviendront pas à rattraper leur retard, une déposition de plainte au tribunal compétent aura lieu après visa de leurs dossiers par le Président de leur Fokontany.
2. Les mesures préventives suivantes ont aussi été prises :
 - a. Les Présidents de Fokontany des quartiers cibles seront impliqués dans les projets et seront signataires des conventions de prêts des nouveaux bénéficiaires résidant dans leur Fokontany et contribueront aux recouvrements des arriérés avec le responsable du projet. Ils recevront de ce fait le double des contrats de prêts ;
 - b. Ils auront une réunion avec les membres du CA le 04 mars 2009 au bureau de l'ODRD afin de les informer sur le fonctionnement du projet et surtout solliciter leur contribution sur les suivis et l'évaluation des capacités de remboursements des bénéficiaires du projet ;
 - c. Les risques de défaillance seront compensés par les intérêts de prêts comme convenu avec le bailleur ;
 - d. Une lettre de premier avertissement visée par le Président de Fokontany sera émise après l'épuisement de deux semaines de caution (pour les groupes de trois personnes) ou de trois semaines de caution (pour les groupes de quatre personnes);
 - e. Une déposition de plainte au niveau du tribunal compétent suivra, deux semaines après l'épuisement de la dernière caution de remboursement

Le Président a indiqué que ces nouvelles mesures devront être intégrées dans les procédures de prêt de l'ODRD après acceptation par les chefs de quartiers.

4- GESTION DU FONDS POUR LA SANTE DU PERSONNEL :

L'association ANBDD a consacré un montant de 150€ pour la santé du personnel de l'ODRD. Le Président a alors demandé aux membres comment ce fonds sera-t-il géré. En effet, il a fait part de son expérience professionnelle sur les difficultés de la gestion de tels fonds, vu qu'il ne sera jamais suffisant.

Après discussion, il a été décidé ce qui suit :

- La prise en charge du personnel sera de 80% par le fonds et de 20% par les intéressés, ceci afin d'éviter les abus ;
- Un médecin de référence M. Cassem M'Kizy a été unanimement choisi par les membres pour assurer les consultations et traitement du personnel de l'ODRD. Ce dernier a accepté de pratiquer un tarif social de 5 000 Ar par consultation, c'est-à-dire à peu près 2 €

5- PROBLEMES D'INSUFFISANCE ET DE MOTIVATION DES MEMBRES :

Les participants à l'atelier ont constaté à l'unanimité que les anciens membres sont invisibles et même quelques membres du CA n'assistent pas aux réunions prévues tous les débuts de mois. Il a été donc décidé de trouver les moyens de faire adhérer de nouveaux membres actifs. Un marketing de l'association doit être réalisé.

Après discussion, il a été décidé que chaque membre doit trouver deux nouveaux membres.

6- RECHERCHE DE MOYENS DE REDUIRE LES DEPENSES ET D'AUGMENTER LES RECETTES :

Les membres de l'AG ont insisté à ce que les deux responsables de projets soient tenus de réduire les dépenses à tout prix et suivre le plan de trésorerie 2009 sauf cas exceptionnel.

Ainsi, des provisions pour risque de défaillance de 200 000 Ar par mois sont à introduire dans la liste de dépenses du projet MICROFA II dans le compte d'intérêts.

7- EXAMEN DU PLAN DE TRESORERIE :

Les membres ont analysé le budget de trésorerie de l'ODRD pour l'année 2009 et ont décidé après une longue discussion que les versements de fonds des bailleurs doivent être en fonction du calendrier scolaire tandis que les recettes et dépenses de l'année 2009 doivent être nécessairement équilibrées.

8- EXAMEN DU REGLEMENT INTERIEUR :

Le Président a affirmé dans ce volet, que la vérification et la mise en application des différents règlements sont confiées à l'Assistante de l'organisation tandis que l'exécution se fait par tous les membres.

Il a été demandé à tous les membres de relire le règlement intérieur et de proposer des modifications le cas échéant.

Mr Edgar a soulevé les points suivants :

- Précision de la durée de non paiement de cotisation avant l'irradiation définitive d'un membre ;
- Précision des membres bienfaiteurs de l'organisation dans le règlement intérieur.

Après discussion, il a été décidé de ne pas préciser cette durée pour éviter leur démotivation et ensuite leur démission; à propos des membres bienfaiteurs, les membres de l'ODRD ont été d'accord pour les mentionner dans le règlement intérieur.

Le Président a aussi soulevé le fait que quelques organes ne sont pas actifs et les différentes commissions ne prennent pas vraiment leur responsabilité. Une élection des responsables de ces commissions est alors à envisager.

En outre, le recouvrement des cotisations des membres pose toujours des problèmes car le responsable n'assume pas pleinement son rôle.

La séance s'est terminée à 15 heures 15 minutes par les paroles de remerciement du Président en soulignant l'importance des décisions prises, avant de prononcer officiellement la clôture de l'AG.

La secrétaire de séance

Le Président

ANDRIAMANJAKA Volafeno Nicolle

SAID MZE

Ci-dessous un rapport de M. MZE fin 2006 :

Bonjour,

J'ai quelques informations à vous communiquer :

1. Nous sommes déjà passés au troisième cycle. Il y a quelques groupes qui ont terminé le second cycle. Nous n'avons pas eu le temps de vous demander votre avis mais nous avons décidé de leur donner 350.000 Ar pour le 3^e cycle, soit une augmentation de 50.000 Ar par rapport au second cycle. Si vous êtes d'accord, on va adopter ce principe pour les autres cycles suivants. Il reste à déterminer le plafond.
2. Le responsable m'a déjà donné les rapports du mois de juin, mais après vérification il y a quelques incohérences aussi je lui ai demandé de corriger. Comme je pars pour Ambanja demain, je ne serai de retour que le dimanche. Donc je te les envoie le lundi si les corrections sont terminées.
3. Le programme de gestion informatisée du projet est en phase de finition. Cette semaine, j'ai discuté encore une fois avec le concepteur pour modifier certaines choses. En fait le programme aurait déjà du être terminé, mais les machines de l'ADRD étaient en panne pendant quelque temps.
4. Mon problème d'Internet n'est pas toujours résolu, et souvent dans les cybercafé sont tellement lents qu'on y passe des heures pour relever et répondre aux courriers. Toutefois je pense que bientôt on aura une connexion permanente ici à la CCI ce qui me permettrait d'être plus à l'aise et d'économiser plus de temps.
5. Les résultats du CEPE (le certificat de fin d'étude primaire élémentaire) sont sortis (voir tableau ci-dessous). Je pense que les résultats ne sont pas trop mauvais. En tout cas vous avez fait 100%. On attend les dernières notes des établissements pour le rapport de fin d'année.
6. L'association a changé de statut et est devenue une organisation et du coup a changé d'appellation. Au lieu d'ADRD elle est devenue ODRD : Organisation pour le Développement de la Région de Diego. D'autre part, pour accélérer le traitement des courriers relatifs à l'ODRD, veuillez les adresser à son adresse odrd@wanadoo.mg. Comme cela les employés de l'organisation vérifieront périodiquement et prépareront les réponses que je vérifierai bien sur mais qu'ils pourront eux-mêmes envoyer par la suite. Je crois que cela va beaucoup accélérer les choses, étant donné que je suis occupé tout le temps par les missions, les réunions, les réceptions, etc.
7. L'ODRD n'a toujours pas déménagé et on reste à l'étroit dans le nouveau local du CREA. Là aussi on est en train de négocier avec différents propriétaires pour trouver

un bureau. Le problème est qu'ils ne veulent pas louer une pièce mais un appartement souvent de 3 pièces. Or on ne peut pas se l'offrir car c'est trop cher.

8. Avez-vous prévu de venir à Madagascar cette année ou pas ?

9. Lors de la célébration du 10^e anniversaire nous avons réalisé un film sur l'ADRDR avec tous les projets. C'est en malgache mais nous allons préparer une version française ou à la limite le sous-titrer. Je vous ferai parvenir une copie avec le retour des vacanciers au mois d'août ou septembre.

C'est tout pour cette fois, à la prochaine.
SAID.